

Déconfinement : le point sur les services publics

Publié le 03.06.2020

Le gouvernement a dévoilé fin mai les détails de la seconde phase de son plan de déconfinement. Vos services publics continuent de s'adapter à cette reprise progressive.

GESTES BARRIÈRE

Comme pendant la période de confinement, le port du masque ne dispense pas du respect des mesures barrière, **seule façon d'éviter une seconde vague épidémique**. Il convient donc de toujours penser à :

- se nettoyer fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique, pendant au moins 20 secondes ;
- tousser ou éternuer dans le creux de votre coude ;
- se moucher avec un mouchoir à usage unique et le jeter immédiatement après ;
- respecter les mesures de distanciation sociale : saluer sans serrer les mains, éviter les embrassades, garder une distance minimale d'un mètre avec les personnes que l'on croise ;
- rester confiné chez soi en cas de symptômes.

OFFRE JEUNESSE ESTIVALE

Compte-tenu du contexte inédit et afin de répondre aux contraintes sanitaires gouvernementales, **la Ville travaille actuellement à une réadaptation de son offre sportive et de loisirs**. Elle sera disponible dès que possible sur le site de la Ville. L'offre de centre de loisirs (Accueil de jour sans hébergement, ALSH) sera quant à elle mise en ligne le 9 juin.

SOLIDARITÉS

La Ville continue à accompagner les personnes les plus vulnérables. Le service action sociale n'assure pas d'accueil physique mais propose des permanences téléphoniques tous les matins, de 8h30 à 12h30, au numéro suivant : 02 28 25 27 95.

Aux côtés des personnes âgées, les travailleurs sociaux du Centre local d'information et de coordination (CLIC) assurent des permanences téléphoniques tous les matins du lundi au vendredi, de 9h à 12h, au numéro suivant : 02 28 25 27 86.

Le portage de repas à domicile et la télé-assistance sont toujours assurés pour les seniors de plus de 60 ans et une permanence téléphonique est organisée pour répondre aux questions sur ces prestations : 02 28 25 27 78. Le Service de soins infirmiers à domicile poursuit ses activités. Pour plus d'informations sur ce service, contactez : 02 28 25 27 83. L'accueil de jour des Noëllés et l'Espace retraités restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Côté petite enfance, le Relai assistantes maternelles (RAM) demeure fermé, tout comme les Lieux d'accueil parents-enfants (LAEP). Ces derniers proposent néanmoins [des rencontres virtuelles pour maintenir le lien](#) (

<https://www.saint-herblain.fr/Actualites/Petite-enfance-enfance-et-jeunesse/Un-nouveau-lieu-d-accueil>) . L'accueil téléphonique du service petite enfance reste accessible au 02 28 25 27 26, aux horaires habituels.

Enfin, les sections herblinoises des associations de solidarité, Restos du cœur et Secours populaire en tête, **poursuivent leurs actions auprès des plus démunis avec le soutien de la Ville.**

Pour en savoir plus, consultez les articles :

- [« Les associations de solidarité restent mobilisées »](https://www.saint-herblain.fr/Actualites/Vie-associative/Les-associations-de-solidarite-restant-m) (<https://www.saint-herblain.fr/Actualites/Vie-associative/Les-associations-de-solidarite-restant-m>)
- [« La Croix-Rouge et la Ville, main dans la main »](https://www.saint-herblain.fr/Actualites/Solidarites/La-Croix-Rouge-et-la-Ville-main-dans-la-m) (<https://www.saint-herblain.fr/Actualites/Solidarites/La-Croix-Rouge-et-la-Ville-main-dans-la-m>)

Pour les personnes sans domicile, la ligne téléphonique d'urgence du 115 reste ouverte et les maraudes sociales continuent de fonctionner.

TRANSPORTS

La Semitan adapte en permanence son plan de transport à la situation. À compter du 2 juin, **le réseau de tramway repasse en jour bleu**, du lundi au samedi, jusqu'à 00h30. Le reste du réseau circule en jour vert. Les dimanches et jours fériés demeurent en jour blanc. Plusieurs règles seront à respecter pour voyager en toute sécurité :

- port obligatoire du masque à bord à partir de 11 ans (sous peine d'une amende de 135 eu-ros) ;
- 1 mètre minimum de distance entre chaque voyageur à bord et sur les quais ;
- lavage des mains au gel hydroalcoolique mis à disposition.

Les informations pratiques et l'évolution de l'état du réseau sont à retrouver [sur le site de la Semitan.](https://www.tan.fr/) (<https://www.tan.fr/>)

MARCHÉS

Les trois marchés herblinois (Bourg, Bellevue, Crémeterrie) ont rouverts depuis le 21 avril dernier. **À compter du 3 juin, le marché de Bellevue est de nouveau ouvert chaque mardi.** Sur place, des mesures sanitaires strictes doivent continuer à être respectées. Retrouvez toutes nos infos pratiques [dans notre article consacré aux marchés.](https://www.saint-herblain.fr/Actualites/Tranquillite-publique/Les-marches-de-nouveau-ouverts) (<https://www.saint-herblain.fr/Actualites/Tranquillite-publique/Les-marches-de-nouveau-ouverts>)

FORMALITÉS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Accueil Hôtel de Ville

L'accueil physique de l'Hôtel de ville est nouveau ouvert. Les formalités simples (titre de transport solidaire, inscription électorale, recensement citoyen, attestation d'accueil, légalisation de signature...) et la remise de sacs jaunes peuvent être effectuées, sans rendez-vous. Aucun nouveau rendez-vous pour les passeports ou les cartes d'identité n'est pour le moment accepté. Seuls sont honorés les rendez-vous déjà programmés.

L'hôtel de Ville est ouvert :

- lundi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mardi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mercredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- jeudi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- vendredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- samedi : fermé

Un accueil téléphonique est également assuré au 02 28 25 20 00. **La mairie annexe des Thébaudières reste, dans un premier temps, fermé au public.**

Carré des services

Le Carré des services a rouvert partiellement ses portes au public.

Reprennent aux horaires habituels :

- l'accueil du public ;
- les permanences formalités.

Le PRJ du Carré des services et les cybercentres sont ouverts uniquement sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, appelez aux heures d'ouverture de l'équipement. Le restaurant Océan, la CPAM, le Relais assistant(e)s maternel(le)s et le lieu d'accueil parents-enfants La Marelle restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

État civil et cimetières

Le service est ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, du lundi au vendredi. Le bureau d'état-civil à la clinique ELSA Santé Atlantique est ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h30, puis de 13h30 à 16h30.

Sont accessibles sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville, les démarches suivantes :

- déclarations de naissance ;
- déclarations de décès.

Les démarches suivantes sont en revanche accessibles uniquement sur rendez-vous, au 02 28 25 23 19 ou par courriel, etat.civil@saint-herblain.fr :

- reconnaissance d'enfant ;
- délivrances d'actes (naissances, mariages, décès) ;
- mariages/parrainages ;
- PACS ;
- livret de famille ;
- changement de prénom ;
- changement de nom aux fins de mise en concordance de l'état civil ;
- acquisition de droit de concession ;
- organisation d'une inhumation ;
- recherche d'une sépulture.

Les mariages programmés entre juin et août pourront être célébrés mais en format réduit, jusqu'à nouvel ordre. Seuls les mariés et leurs témoins seront accueillis par l'officier d'état-civil. Dans le cas où le projet de mariage est maintenu par les futurs mariés, le service de l'état-civil proposera une nouvelle planification des célébrations, dans la mesure du possible. Les projets de mariage, initialement prévus et non maintenus, pourront être reportés ultérieurement. Les futurs mariés sont invités à prendre contact avec le service de l'état-civil.

Concernant les projets de mariages ou parrainage non programmés, **ils pourront donner lieu à une célébration à partir du mois d'octobre**. En effet, une attention particulière est donnée aux célébrations qui ont été annulées depuis le 16 mars.

Pour les enregistrements de PACS, **le dépôt de dossier peut se faire par courrier ou courriel**. Après vérification du dossier, un rendez-vous sera fixé.

Pour l'organisation d'une inhumation, **les funérailles se dérouleront du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h30**. Il est préconisé de limiter à la plus stricte intimité la participation aux obsèques et cérémonies funéraires, en excluant toute proximité physique entre les personnes. Concernant l'acquisition d'une concession, les familles sont invitées à prendre contact avec le service des cimetières pour fixer un rendez-vous avant les obsèques, au 02 28 25 23 19 ou par mail : cimetieres@saint-herblain.fr

URBANISME

À partir du lundi 8 juin, la direction de l'urbanisme située au 9, rue de Charente retrouve ses horaires habituels :

Lundi : 8h30-12h30/13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h30/13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30/13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h30
Vendredi : 8h30-12h30/13h30-17h30.

DÉCHETS

Réouverture des déchetteries, reprise du tri sélectif, collecte des encombrants... Retrouvez tous les renseignements à jour concernant la collecte des déchets [sur le site de Nantes métropole](https://metropole.nantes.fr/info-coronavirus) (<https://metropole.nantes.fr/info-coronavirus>) . Ou en contactant directement le pôle Loire-Chézine de Nantes Métropole, au 02 28 03 41 50.

PARCS ET JARDINS

L'ensemble des parcs et jardins sont ouverts depuis le mardi 12 mai. Les aires de jeux, parcours sportifs et plateaux multisports demeurent toutefois non accessibles au public et ce, jusqu'à nouvel ordre.

CULTURE

La Bibliothèque

Tous les équipements du réseau, médiathèques et ludothèques, restent fermés au public. **À compter du mardi 27 mai, la Bibliothèque propose un service « à emporter », disponible depuis la médiathèque Charles-Gautier-Hermeland**. Toutes les informations pratiques sur cette offre sont à retrouver dans notre article [« Médiathèques : l'emprunt de nouveau possible »](https://www.saint-herblain.fr/Actualites/Culture/Mediatheques-l-emprunt-de-nouveau-possible) (<https://www.saint-herblain.fr/Actualites/Culture/Mediatheques-l-emprunt-de-nouveau-possible>) et sur le [site de la Bibliothèque](https://www.la-bibliotheque.com/la-bibliotheque-a-emporter/#section_contenu). (https://www.la-bibliotheque.com/la-bibliotheque-a-emporter/#section_contenu)

Aucune nouvelle inscription ne sera prise en compte, dans un premier temps. La Ville va mettre en place le prolongement automatique des abonnements échus entre le 1er janvier et le 31 août 2020.

L'offre de VOD en ligne augmentée reste valable après le 11 mai. Soit l'occasion de profiter d'une vidéo par jour, contre quatre par mois en temps normal.

Maison des Arts

La Maison des Arts, son antenne Nord et les studios d'enregistrement et de répétition Terminus 3 restent fermés au public.

Les nouvelles inscriptions et les réinscriptions pour l'année 2020-2021 **se déroulent pendant le mois de juin**. [La démarche s'effectue en ligne.](#) (<https://maisondesarts.saint-herblain.fr/articles/reinscriptions-et-inscriptions-2020-2021>)

Pour les réinscriptions, **un accompagnement personnalisé à la Maison des Arts est possible pour les personnes qui n'ont pas de matériel informatique**. Pour en bénéficier, il convient de prendre rendez-vous en amont, aux horaires suivants : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, au 02 28 25 25 80.

Plus d'infos sur le site de la Maison des Arts.

Théâtre municipal ONYX

L'accueil physique de la billetterie au 9 rue de Charente reste fermé jusqu'à nouvel ordre. Le remboursement des spectacles annulés sera assuré à compter du 11 mai. Vous pouvez contacter le théâtre ONYX au 02 28 25 25 00 ou en écrivant à billetterie.onyx@saint-herblain.fr
Plus d'infos sur le site d'ONYX.

SPORTS, ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE

Équipements sportifs et de loisirs

Tous les équipements sportifs (couverts et de plein air) ainsi que les piscines restent fermés et les manifestations sportives demeurent annulées, jusqu'à nouvel ordre. La Ville travaille actuellement à un protocole de reprise de certaines activités dans ses équipements sportifs.

Activités sportives

Les activités sportives individuelles de plein air peuvent reprendre (sans autorisation ni durée maximum) sous condition de respect de la distanciation physique – pour les activités jogging et cyclistes, distance de 10 mètres minimum entre pratiquants ; 4 m² pour les activités tennis, yoga, fitness. Les équipements sportifs de plein air (courts de tennis, pistes de course, terrains de pé-tanque...) sont de nouveau accessibles depuis le 12 mai. Les vestiaires et locaux de convivialité restent toutefois fermés.

Les activités sportives qui ne permettent pas cette distanciation (sports collectifs, sport de combat) ne pourront pas reprendre dans l'immédiat. Le Ministère des sports [a édité plusieurs guides pratiques](http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/des-guides-pratiques-post-confinement-lies-) (<http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/des-guides-pratiques-post-confinement-lies->) post-confinement liés à la reprise des activités physiques et sportives.

Jeunesse

Le Pôle ressource jeunesse du Sillon reste fermé au public. Le Pôle ressource jeunesse du Carré des services est ouvert, uniquement sur rendez-vous pour des rendez-vous d'accompagnement

individuel. Toutes les infos dans notre fiche pratique « [Accompagnement 14-30 ans](#) ». (<https://www.saint-herblain.fr/Services-et-demarches/Famille-et-jeunesse/Jeunesse/Accompagnement-1>)

Les demandes d'aide sont de nouveau possibles. L'instruction des dossiers sera réalisée mais leur attribution dépendra de l'évolution des conditions sanitaires (aide Sac à dos, BAFA...).

La mission jeunesse reste joignable par téléphone au 02 28 25 22 52 et par mail à jeunesse@saint-herblain.fr aux horaires habituels d'ouverture.

Centres socioculturels

Les centres socioculturels restent fermés et toutes les activités sont encore suspendues jusqu'à nouvel ordre. Un relevé des boîtes mail est assuré :

- Le Grand B : cscgrandb@saint-herblain.fr
- Centre socioculturel du Sillon : cscsillon@saint-herblain.fr
- Centre socioculturel du Soleil Levant : cscsoleillevant@saint-herblain.fr
- Espace 126 – centre socioculturel du Bourg : cscbourg@saint-herblain.fr (<mailto:cscbourg@saint-herblain.fr>)

Autres équipements publics

Le cybercentre du Sillon reste fermé au public jusqu'à nouvel ordre, ainsi que la MJC La Bouvardière, la Longère de la Bégraisière, l'Office municipal des relations internationales et des jumelages et l'Office des sports herblinois.

Le cybercentre du Carré est ouvert, uniquement sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, appelez aux heures d'ouverture de l'équipement.